

Séance du 7 avril 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Lacassagne à M. Salducci, M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Belbaraka à Mme Destin, Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray, M. Boutonnet à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : Mme Destin.

M. Neys présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : STATIONNEMENT – Acquisition, mise en service et maintenance du matériel de péage pour les parcs de stationnement Lauga, Montevideo et Sainte-Claire - Signature des marchés.

La Ville de Bayonne a lancé une consultation sous la forme d'un marché négocié après appel d'offres infructueux, conformément à l'article 35-I-1° du code des marchés publics de 2006, afin de choisir un prestataire de service chargé de fournir, d'installer et d'assurer la maintenance d'un matériel de péage nécessaire à la mise en service et la gestion des parcs de stationnement Lauga et Montevideo d'une part et au renouvellement de certains éléments du péage du parc de stationnement Sainte-Claire d'autre part.

La décomposition en lots se présente ainsi :

LOT	DESIGNATION
1	Acquisition et mise en service d'un matériel de péage pour le parc de stationnement Lauga et prestations de maintenance
2	Acquisition et mise en service d'un matériel de péage pour le parc de stationnement Montevideo et prestations de maintenance

LOT	DESIGNATION
3	Acquisition de matériel de péage pour le parc de stationnement Sainte-Claire en remplacement du matériel existant

Les prestations de maintenance, qui ne concernent que les lots 1 et 2, seront exécutées pendant une durée d'un an, reconductible trois fois par période annuelle.

L'ensemble des prestations pour la durée totale du marché a été ainsi estimé à 216 160 € HT.

La commission d'appel d'offres réunie le 17 mars 2016 a pris la décision d'attribuer les marchés à la société Thales dans les conditions suivantes :

LOT	DESIGNATION	SOCIETE	CONTRAT D'ACQUISITION MONTANT EN € HT	CONTRAT ANNUEL DE MAINTENANCE MONTANT EN € HT
1	Acquisition et mise en service d'un matériel de péage pour le parc de stationnement Lauga et prestations de maintenance	THALES	113 752,00 HT	2 182,00 HT
2	Acquisition et mise en service d'un matériel de péage pour le parc de stationnement Montevideo et prestations de maintenance	THALES	55 411,00 HT	818,00 HT
3	Acquisition de matériel de péage pour le parc de stationnement Sainte-Claire en remplacement du matériel existant	THALES	36 537,00 HT	-

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir pour une durée d'un an, reconductible trois fois en ce qui concerne les prestations de maintenance ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

Ont signé au registre les membres présents.